ANNEXE III

LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

La formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

1. Finalités de la formation

La finalité de la formation est de former un infirmier anesthésiste, c'est-à-dire un infirmier responsable et autonome, particulièrement compétent dans le domaine de soins en anesthésie, ce domaine comprenant les périodes pré, per et post-interventionnelles, et dans celui des soins d'urgences et de réanimation.

Le référentiel de formation des infirmiers anesthésistes a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements, ceci dans un contexte d'adultes en formation.

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle, et de mener des interventions seul et en collaboration avec le médecin anesthésiste-réanimateur dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation, de l'urgence.

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il complète ses connaissances, développe ses compétences et enrichit son projet professionnel.

L'étudiant développe sa capacité critique et de questionnement, conduit une réflexion dans le domaine de l'éthique, de la sécurité, de la qualité et de la responsabilité professionnelle et acquiert progressivement l'autonomie nécessaire à sa prise de fonction d'infirmier anesthésiste.

Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et de s'adapter à des situations complexes dans le domaine de l'anesthésie, la réanimation et l'urgence.

2. Principes pédagogiques

La formation d'infirmier anesthésiste s'appuie sur trois concepts : la formation d'adulte, la formation par alternance et la formation professionnalisante.

Cette formation repose sur une pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant lui permettant de s'impliquer dans sa formation, de s'auto-évaluer, d'avoir une posture réflexive amenant à un positionnement professionnel.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier anesthésiste.

Le référentiel de formation met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations d'anesthésie, de réanimation et d'urgence.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage :

– « comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations ;
– « agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action ;
– « transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque étudiant dans sa manière d'acquérir les compétences.

Les principes d'évaluation et de validation

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

Une démarche de mise en lien et perspectives des différents acquis sera favorisée lors de la validation de l'ensemble des unités d'enseignement, y compris lors des évaluations écrites relatives aux connaissances théoriques.

La validation des unités d'intégration reposera sur :

– l'utilisation des différents acquis en lien avec une situation ;

– la mobilisation active et dynamique de ces acquis et la mise en œuvre des compétences ciblées par l'unité dans une ou plusieurs situations ;
– la capacité d'analyse des situations proposées.

La validation des stages reposera sur la mise en œuvre des compétences requises dans une ou plusieurs situations.

3. Durée de la formation

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique dans les écoles et des temps de formation clinique dans les différents secteurs d'anesthésie, réanimation et urgence.

Les périodes de stage sont comptabilisées sur la base de 35 heures par semaine ; les modalités d'organisation sont définies conjointement par l'école et les responsables de l'encadrement de stage.

La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :

SEMESTRES	COURS MAGISTRAUX et travaux dirigés	STAGES	TRAVAIL PERSONNEL GUIDÉ
Semestre 1	280	490	105
Semestre 2	210	490	70
Semestre 3	280	490	105
Semestre 4	140	560	70
Total	910	2 030	350

En outre, la charge de travail de l'étudiant comporte un temps de travail personnel complémentaire en autonomie, notamment pour la réalisation de son mémoire.

4. Attribution des crédits européens

Le référentiel donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits European Credit Transfer System (ECTS). Les principes qui président à l'affectation des crédits sont de 30 crédits par semestre de formation.

La notion de charge de travail de l'étudiant prend en compte toutes les activités de formation (cours, séminaires, stages, mémoire, travail personnel, évaluations...) et toutes les formes d'enseignement (présentiel, à distance, en ligne...).

Le diplôme d'État d'infirmier anesthésiste sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 crédits européens.

La charge de travail de l'étudiant est évaluée en moyenne à 25 heures de travail par crédit d'enseignement réalisé en école et 35 heures par crédit pour l'enseignement en stage.

Répartition des 120 crédits européens

1. Enseignement en école : 60 ECTS :
Sciences humaines, sociales et droit (6 ECTS) ;
Sciences physiques, biologiques et médicales (8 ECTS) ;
Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence (14 ECTS) ;
Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques (10 ECTS) ;
Etudes et recherche en santé (6 ECTS) ;
Intégration des savoirs de l'IADE (10 ECTS) ;
Mémoire professionnel (6 ECTS).

2. Enseignement clinique en stages : 60 ECTS
S1 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
S2 : 14 semaines de stage (16 ECTS)
S3 : 14 semaines de stage (14 ECTS)
S4 : 16 semaines de stage (16 ECTS)

5. Formation théorique

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluation sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE. Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Les prérequis à la formation d'infirmier anesthésiste sont les contenus du programme de formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier reconnu au grade de licence.

5.1. Les modalités pédagogiques

Les enseignements sont réalisés sous la forme de cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels (rédaction de mémoire, travaux guidés ou en autonomie...) et stages.

Les enseignements théoriques sont répartis entre cours magistraux et travaux dirigés en fonction du projet pédagogique de chaque école.

Les études de situations dans l'apprentissage

Des situations professionnelles apprenantes sont choisies avec des professionnels en activité. Ces situations sont utilisées comme moyens pédagogiques, et sont analysées avec l'aide de professionnels expérimentés. Les étudiants construisent leurs savoirs à partir de l'étude de ces situations, en s'appuyant sur la littérature professionnelle et grâce aux interactions entre leur savoir acquis et celui de leurs condisciples, des enseignants et des équipes de travail. Ils apprennent à confronter leurs connaissances et leurs idées et travaillent sur la recherche de sens dans leurs actions. L'auto-analyse est favorisée dans une logique de « contextualisation et décontextualisation » et devient un mode d'acquisition de connaissances et de compétences.

L'analyse des réalités professionnelles sur des temps de retour d'expérience en école est favorisée.

Des liens forts sont établis entre le lieu d'activité professionnelle et l'école, aussi les dispositifs pédagogiques et les projets d'encadrement en stage sont construits en partenariat entre des représentants des écoles et des lieux de stages et sont largement partagés.

5.2. *Les unités d'enseignement (UE)*

Les unités d'enseignement thématiques comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, ainsi que des modalités et critères de validation. Elles donnent lieu à une valorisation en crédits européens. La place des unités d'enseignement dans le référentiel de formation permet des liens entre elles et une progression de l'apprentissage des étudiants. Les savoirs qui les composent sont ancrés dans la réalité et actualisés.

Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques ». Elles comportent des analyses de situations préparées par les formateurs permanents, des mises en situation simulées, des analyses des situations vécues en stage et des travaux de transposition à de nouvelles situations.

Dans chaque semestre est placée une unité d'intégration. Les savoirs et savoir-faire mobilisés dans cette unité ont été acquis lors du semestre en cours et lors des semestres antérieurs. Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont ceux en relation avec la ou les compétences citées.

La validation de l'unité d'intégration ne signifie pas la validation de la totalité de la compétence, qui ne sera acquise qu'après validation de l'ensemble des unités d'enseignement de la compétence et des éléments acquis en stage.

Les domaines d'enseignement

Les unités d'enseignement sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles couvrent sept domaines :

1. Sciences humaines, sociales et droit ;
2. Sciences physiques, biologiques et médicales ;
3. Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence ;
4. Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques ;
5. Études et recherche en santé ;
6. Intégration des savoirs de l'IADE ;
7. Mémoire professionnel.

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier anesthésiste est ainsi constitué de 30 unités d'enseignement (hors stages) pour permettre une progression pédagogique cohérente.

5.3. *Liaison entre les unités d'enseignement et l'acquisition des compétences*

Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences du référentiel, selon le schéma suivant :

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 1 :

« Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie »

UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie
UE 2.3. Pharmacologie générale
UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1re partie)
  UE 3.1.1. Principes
  UE 3.1.2. Les mises en œuvre
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2e partie)

UE 3.2.1. Principes
UE 3.2.2. Les mises en œuvre
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.1. Les chirurgies
UE 3.3.2. Les terrains du patient
UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
UE 4.2. Techniques et organisation des soins

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 2 :
« Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique »
UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie
UE 2.3. Pharmacologie générale
UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie-réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1re partie)
UE 3.1.1. Principes
UE 3.1.2. Les mises en œuvre
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2e partie)
UE 3.2.1. Principes
UE 3.2.2. Les mises en œuvre
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.1. Les chirurgies
UE 3.3.2. Les terrains du patient
UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
UE 4.2. Techniques et organisation des soins
UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 3 :
« Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention »
UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
UE 2.1. Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire
UE 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie
UE 2.3. Pharmacologie générale
UE 2.4. Pharmacologie spécifique à l'anesthésie-réanimation et l'urgence
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1re partie)
UE 3.1.1. Principes
UE 3.1.2. Les mises en œuvre
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2e partie)
UE 3.2.1. Principes
UE 3.2.2. Les mises en œuvre
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.1. Les chirurgies
UE 3.3.2. Les terrains du patient
UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
UE 4.2. Techniques et organisation des soins
UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 4 :
« Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie et réanimation »
UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1re partie)
UE 3.1.2. Les mises en œuvre
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2e partie)
UE 3.2.1. Principes

UE 3.2.2. Les mises en œuvre
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.1. Les chirurgies
UE 3.3.2. Les terrains du patient
UE 4.2. Techniques et organisation des soins
UE 4.4. Vigilances
UE 4.5. Qualité et gestion des risques

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 5 :
« Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie »
UE 1.1. Psychosociologie et anthropologie
UE 1.5. Droit, éthique et déontologie
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.2. Les terrains du patient
UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
UE 4.2. Techniques et organisation des soins
UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 6 :
« Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur »
UE 1.2. Pédagogie et construction professionnelle.
UE 1.3. Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation
UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
UE 3.3. Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains
UE 3.3.1. Les chirurgies
UE 4.1. Pathologie et grands syndromes
UE 4.2. Techniques et organisation des soins
UE 4.3. Gestion de la douleur

Unités d'enseignement en relation avec la compétence 7 :
« Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie »
UE 1.4. Santé publique : économie de la santé et épidémiologie
UE 5.1. Statistiques
UE 5.2. Méthodologie de recherche. Les essais cliniques
UE 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques
UE 5.4. Langue vivante
UE 5.5. Informatique
UE 7. Mémoire professionnel

En outre, dans chaque semestre, une unité d'intégration concourt à l'acquisition des compétences :
Au semestre 1 : compétences 1 et 3
Au semestre 2 : compétences 1, 2, 3 et 5
Au semestre 3 : compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 6
Au semestre 4 : compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
L'UE 7 concourt à l'acquisition de la compétence 7 et peut en fonction du sujet concourir à l'acquisition de toutes les autres compétences.

6. Formation clinique en stage

6.1. Modalités pédagogiques

L'enseignement clinique des infirmiers anesthésistes s'effectue au cours de périodes de stages dans des secteurs d'anesthésie, réanimation, urgences. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement théoriques et cliniques en école.

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration de connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux techniques d'anesthésie, réanimation, urgences, de la prise en charge des patients, de la participation aux réflexions menées en équipe et par la mobilisation de savoirs dans la résolution des situations.

L'étudiant construit progressivement ses compétences en agissant avec les professionnels.

6.2. *Les objectifs de stage*

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, de la négociation de parcours personnalisés en fonction des projets professionnels et des progressions individuelles des étudiants.

Ils doivent être formalisés dans le projet pédagogique et connus des étudiants et des encadrants en stage, et tenir compte des parcours antérieurs des étudiants.

Le stage doit permettre à l'étudiant :

– d'acquérir des connaissances ;
– d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels ;
– d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles ;
– de centrer son exercice sur la personne prise en charge en anesthésie, réanimation, urgences, dans le respect des règles de sécurité et des bonnes pratiques ;
– de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités ;
– de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences ;
– de confronter ses idées, ses expériences, et ses manières de faire à celles des professionnels et d'autres étudiants ;
– de se positionner dans une équipe pluridisciplinaire.

Les besoins de l'étudiant sont formalisés à partir du référentiel de compétences et du référentiel de formation, connus des professionnels qui guident les étudiants.

6.3. *Les responsables de l'encadrement*

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité directe d'un médecin anesthésiste-réanimateur, d'un maître de stage et d'un tuteur de stage ou d'un encadrant infirmier anesthésiste diplômé d'État ou d'un autre professionnel médical ou paramédical pour les stages hors bloc opératoire. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement de plus en plus d'autonomie dans l'exercice de son futur métier.

Le formateur permanent référent des étudiants et le responsable pédagogique sont en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

Ils sont également en liaison régulière avec le tuteur de stage ou l'encadrant infirmier anesthésiste afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser.

Ils ont accès aux lieux de stage et peuvent participer à l'encadrement d'un étudiant sur leurs propres demandes, celle de l'étudiant, ou celle du tuteur de stage ou de l'encadrant infirmier anesthésiste.

6.4. *Durée et répartition des stages*

Les stages ont une durée de 58 semaines, soit 2 030 heures pour les deux ans.

Sur la base de 1 semaine = 35 heures

Durée des stages pour la première année :

28 semaines, soit 14 semaines en S1 et 14 semaines en S2 ;

Durée des stages pour la deuxième année :

30 semaines, soit 14 semaines en S3 et 16 semaines en S4 ;

S 1 : 30 crédits			S 2 : 30 crédits			S 3 : 30 crédits			S 4 : 30 crédits		
Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés	Stage	École (CM TD TPG)	Congés
14	11	1	14	8	4	14	11	1	16	6	4
Année 1						Année 2					

6.5. *Parcours de l'étudiant en stage*

Le parcours de stage des étudiants, leur durée et leur périodicité sont définis dans le cadre du projet pédagogique des écoles.

Les stages sont représentatifs des diférentes situations professionnelles concourant à la formation des infirmiers anesthésistes. Sur l'ensemble de la formation, la durée minimum de stage dans chacun des types de stage est définie comme suit :

DISCIPLINES OBLIGATOIRES	DURÉE MINIMALE obligatoire par spécialité (semaines)
Anesthésie-réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique...	8
Anesthésie-réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie...	4
Anesthésie-réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique.	4
Anesthésie-réanimation obstétricale.	4
Anesthésie-réanimation pédiatrique.	4
Prise en charge en préhospitalier (SMUR, urgence...).	4
Prise en charge de la douleur, y compris sophrologie, hypnose...	2
Stage au sein d'une équipe de recherche.	4

Le temps de surveillance post-interventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus.

Parmi les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant. Les 16 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...). Autres disciplines possibles : chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...).

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement.

Dans le cadre des unités d'intégration, le formateur permanent référent des étudiants ainsi que le responsable pédagogique peuvent organiser, soit sur les lieux de stage, en lien avec le tuteur et le maître de stage, soit en école, des regroupements des étudiants d'un ou de quelques jours. Ces regroupements entre les étudiants, les formateurs et les professionnels permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle.

6.6. *Qualification et agrément des stages*

Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR.

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant. Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en anesthésie-réanimation ou en pédagogie et des activités permettant un réel apprentissage.

Un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage sera élaboré et comprendra notamment :

– les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service ou d'unité, types d'interventions, particularités des prises en charges...) ;
– les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver ;
– les actes et activités qui lui seront proposés ;
– les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir ;
– la liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage ;
– les modalités d'accueil et d'encadrement ;
– les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses.

Une convention de stage est établie pour les stages organisés en dehors de l'établissement au sein duquel est implantée l'école. Elle précise les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie. Elle note la durée du stage et précise les modalités de son évaluation et de sa validation dans la formation du stagiaire.

6.7. *Évaluation des compétences en stages*

Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent, d'une part, la validation totale ou partielle de compétences et, d'autre part, renseignent la feuille d'évaluation par la mention « stage validé » ou « stage non validé », justifiée par une argumentation précise et factuelle.

L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis.

La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs mentionnés dans le référentiel de compétences, annexe II.

6.8. *Stage « recherche »*

Parmi les stages, 4 semaines sont effectuées au sein d'une équipe de recherche. Ce stage peut se dérouler au cours des quatre semestres, de préférence au cours du troisième et du quatrième semestre, correspondant à l'UE 5.

Le but de ce stage est de faire participer l'étudiant à une recherche principalement scientifique (mais les domaines de l'éducation ou des sciences humaines ne sont pas exclus) et d'en comprendre les buts, la méthodologie et les implications en fonction des hypothèses de résultats. L'implication dans la recherche pouvant se situer à tous les niveaux de la recherche : conception du projet et écriture du protocole, réalisation de la recherche proprement dite, analyse et exploitation des résultats de celle-ci. L'étudiant pourra être associé à différentes étapes du protocole de recherche.

Objectifs du stage

1. Prendre connaissance et comprendre l'ensemble de la démarche de la recherche.

Prendre connaissance et comprendre le protocole en cours.

Prérequis de la recherche : analyse bibliographique.

Objectifs de la recherche.

Méthodes utilisées (éventuellement discuter d'autres méthodes qui auraient pu être utilisées).

Problèmes qui se sont posés : techniques, méthodologiques, éthiques...

Importance des résultats escomptés sur la pratique, envisager des hypothèses de résultats si étude non terminée.

Notion de gradation de l'importance d'une recherche au sein de la recherche en général.

Être capable de définir ce que cette démarche de recherche a apporté à son approche professionnelle.

2. Participation à une étape du protocole de recherche.

Type de recherche

L'intérêt du stage est de faire participer l'étudiant à une réelle démarche de recherche, dès lors toute recherche labellisée, qu'elle soit biomédicale, translationnelle ou de sciences humaines, sociales, juridiques et de l'ingénieur peut être l'objet du stage. Les recherches ayant une « validation » sous forme par exemple d'un PHRC ou d'un PHRIP sont bien sûr à privilégier.

Maître de stage

Chercheurs et enseignants chercheurs de structures reconnues (équipe de recherches CRC, CIC, DRC), investigateurs de PHRC.

Lieu de stage

Il peut s'agir d'un service hospitalier (recherche clinique), principalement dans le domaine de l'anesthésie, de la réanimation et de l'urgence, d'un centre d'investigation clinique, d'un laboratoire labellisé (recherche plus fondamentale ou dans le domaine des sciences humaines).

Une convention devra être passée entre le maître de stage et l'école ainsi qu'entre la structure de recherche et l'école.

Rapport de stage

La restitution de ce stage recherche se fera sous forme d'un rapport synthétique, de 6 à 8 pages, et fera l'objet d'une présentation orale devant un enseignant chercheur, un membre de l'équipe pédagogique de l'école appartenant à la filière anesthésie-réanimation et le maître de stage.

Ce rapport a pour objet de décrire le sujet du protocole de recherche, d'apprécier la compréhension du sujet dans sa globalité et aussi de la période précise où l'étudiant s'y inclut pendant le stage. Il s'attachera à décrire le ou les buts, l'objectif, les hypothèses de résultats retenus, la méthodologie, et l'implication de l'étudiant au moment où celui-ci intervient.

Ce rapport permettra à l'étudiant et aux encadrants de faire le bilan de ce stage et de mesurer l'apport quant à cette démarche recherche.

ANNEXE IV

MAQUETTE DE FORMATION

Répartition du temps de formation MASTER IADE

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans				
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	TPG	Par EU CM/TD+TPG	ECTS
Enseignements théoriques, travaux recherche, évaluation	**8**	**280**	**6**	**210**	**8**	**280**	**4**	**140**	**26**	**910**			
UE1:SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT						45		30		75	30	105	6
UE2 SCIENCE PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		60		60						120	30	150	8
UE3 FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE, REANIMATION ET URGENCE		135		105						240	60	300	14
UE4 EXERCICE DU METIER D'IADE dans des domaines spécifiques		30		0		110		45		185	50	235	10
UE5 ETUDES ET RECHERCHE EN SANTE		15		15		60		35		125	60	185	6
UE6 INTEGRATION DES SAVOIRS		40		30		30		30		130	50	180	10
UE7 MÉMOIRE PROFESSIONNEL						35		0		35	70	105	6
		280		210		280		140		910	**350**	1260	60
ENSEIGNEMENTS CLINIQUES (STAGES)	14	490	14	490	14	490	16	560	58	2030			60
TRAVAIL PERSONNEL GUIDE (1) **TPG**	*3*	*105*	*2*	*70*	*3*	*105*	*2*	*70*	*10*	***350***			
Congés annuels CA	1	35	4	140	1	35	4	140	10	350			
Total des 2 ans	26	910	26	910	26	910	26	910	**104**	**3640**			120

Travail personnel guidé : Définition
Travaux de groupe à l'école
Travail personnel et individuel
Analyse des pratiques
Entretien pédagogique individualisé

Répartition du temps de formation MASTER IADE

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans		TPG	Par EU CM/TD+TPG	ects	Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures					
Enseignements théoriques, travaux recherche, évaluation	8	280	6	210	8	280	4	140	26	910					
UE1 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT						45		30		75	30	105	6		
UE 1.1. : Psycho-sociologie et anthropologie						10				10			1	Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagoique	Evaluations simultanées
UE 1.2. : Pédagogie						10				10			1	Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagoique	
UE 1.3. : Organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation						10				10			1	Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagoique	
UE 1.4. : Santé publique : économie de la santé et épidémiologie						15				15			1	Analyse commentée d'une étude statique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie	Evaluation simultanée avec UE 5.1 et 5.5
UE 1.5. : Droit, Ethique et Déontologie								30		30			2	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique rélalisé en individuel	Evaluation simultanée à UE 6.4
ects						**4**		**2**		**6**					
UE2 : SCIENCES PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		**60**	**0**	**60**	**0**	**0**	**0**	**0**		**120**	30	150	**8**		
UE 2.1. : Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire		10		10						20			1	Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	Evaluations simultanées
UE 2.2. : Physiologie intégrée et physiopathologie		30		20						50			3	Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	
UE 2.3. : Pharmacologie Générale		10								10			1	Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	
UE 2.4. : Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence		10		30						40			3	Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	
ects		**4**		**4**						**8**					
UE3 : FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE, REANIMATION ET URGENCE		**135**		**105**						**240**	60	300	**14**		
UE 3.1. : Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1ère partie)										60			**2**		
UE 3.1.1. : Principes		25								25			1	Evaluation individuelle	Evaluations simultanées
UE 3.1.2. : Les mises en œuvre		35								35			1	Evaluation individuelle	
UE 3.2. : Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2ème partie)										50			**2**		
UE 3.2.1. : Principes				25						25			1	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	Evaluations simultanée
UE 3.2.2. : Les mises en œuvre				25						25			1	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	
UE 3.3 : Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'interventior										130			**10**		
UE 3.3.1. : Les chirurgies		30		35						65			5	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation par semestre	Evaluations simultanées
UE 3.3.2. : Les terrains du patient		45		20						65			5	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation par semestre	
ects		**7**		**7**						**14**					

Répartition du temps de formation MASTER IADE

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans		TPG	Par EU CM/TD+TPG	ects	Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures					
UE4 : EXERCICE DU METIER D'IADE DANS DES DOMAINES SPECIFIQUES		30		0		110		45		185	50	235	10		
UE 4.1. : Pathologie et grands syndromes						45				45			2	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	Evaluation simultanée à l'UE 4.3
UE 4.2. : Techniques et Organisation des soins								45		45			2	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	
UE 4.3. : Gestion de la douleur						40				40			2	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	Evaluation simultanée à l'UE 4.1
UE 4.4. : Vigilances		30								30			2	Contrôle individuel de connaissances / CUP en pratique terrain ou en simulation	
UE 4.5. : Qualité et Gestion des Risques						25				25			2	Travail de groupe restreint analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	
ects		2				6		2		10					
UE5 : ETUDES ET RECHERCHE EN SANTE		15		15		60		35		125	60	185	6		
UE 5.1. : Statistiques						10				10			1	Analyse commentée d'une étude statique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie	Evaluation simultanée à l'UE 1.4 et 5.5
UE 5.2. : Méthodologie de recherche. Les essais cliniques.						20				20			2	Stage et rapport de stage recherche (4 ECTS+2 ECTS)	
UE 5.3. : Analyse commentée d'articles scientifiques								20		20			1	Analyse commentée d'un article scientifique en groupe restreint présentation écrite et /ou orale	
UE 5.4. : Langue vivante		15		15		15		15		60			1	Présence et participation (semestre 1,2,3) et abstract du mémoire (semestre 4)	Evaluation simultanée à l'UE7 en semestre 4
UE 5.5. : Informatique						15				15			1	Utilisation des logiciels de bureautique pour présentation d'un travail collectif.	Evaluation simultanée à UE 5.1 et 1.4
ects						4		2		6			6		
UE6 : INTEGRATION DES SAVOIRS		40		30		30		30		130	50	180	10		
UE 6.1. : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 1		40								40			3	Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel	
UE 6.2 : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 2				30						30			3	Travail d'analyse d'une situation clinique rélalisée en groupe restreint ou en individuel	
UE 6.3 : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 3						30				30			2	Travail d'analyse d'une situation clinique rélalisée en groupe restreint ou en individuel	
UE 6.4 : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 4								30		30			2	Travail d'analyse d'une situation clinique rélalisée individuelle	Evaluation simultanée à l'UE 1.5
ects		3		3		2		2		10					

Répartition du temps de formation MASTER IADE

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans		TPG	Par EU CM/TD+TPG	ects	Principes et méthodologie de l'évaluation								ORGANISATION
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures												
UE7 : MEMOIRE PROFESSIONNEL						**35**				**35**	70	105	**6**									
UE 7. : Mémoire professionnel						35				35				Travail écrit de fin d'études mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel en soutenance publique								
ects								**6**		**6**		**1260**	**6**									
		280	0	210	0	280	0	140	0	910	350	**1260**										
ects théorie		**16**		**14**		**16**		**14**		**60**			60									
ENSEIGNEMENTS CLINIQUES (STAGES)	14	**490**	14	**490**	14	**490**	16	**560**	**58**	**2030**												
ects stage		14		16		14		16		60			60									
TRAVAIL PERSONNEL GUIDE(1) TPG	*3*	*105*	*2*	*70*	*3*	*105*	*2*	*70*	*10*	*350*												
Congés annuels CA	1	35	4	140	1	35	4	140	10	350												
Total des 2 ans	26	910	26	910	26	910	26	910	**104**	**3640**												
ects par semestre		30		30		30		30		120			**120**									

LEGENDE

- Evaluation individuelle
- Evaluation collective
- Evaluation individuelle liée aux stages ou présentiel (anglais)

Réparition du temps de formation MASTER IADE : UE1

	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans			
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM + TD	TPG	ECTS
UE1 : SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT						45		30		75	30	6
UE 1.1. : Psycho-sociologie et anthropologie						10				10		1
UE 1.2. : Pédagogie						10				10		1
UE 1.3. : Organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation						10				10		1
UE 1.4. : Santé publique : économie de la santé et épidémiologie						15				15		1
UE 1.5. : Droit, Ethique et Déontologie								30		30		2
ECTS						**4**		**2**		**6**		

Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagogique)	Evaluations simultanées
Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagogique)	
Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignenents de l'UE concernée (éducative et pédagogique)	
Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie	Evaluation simultanée à l'UE 5.1 et 5.5
Travail écrit individuel d'analyse d'une situation clinique	Evaluation simultanté à l'UE 6.4

Répartition du temps de formation MASTER IADE : UE2

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2 ans			
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM+TD	TPG	ECTS
UE2 : SCIENCE PHYSIQUES, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		**60**		**60**						**120**	30	**8**
UE 2.1. : Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire		10		10						20		**1**
UE 2.2. : Physiologie intégrée et physiopathologie		30		20						50		**3**
UE 2.3. : Pharmacologie générale		10								10		**1**
UE 2.4. : Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence		10		30						40		**3**
ECTS		**4**		**4**						**8**		

Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	**Evaluations simultanées**
Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	
Evaluation individuelle et écrite des connaissances	
Evaluation individuelle et écrite des connaissances par semestre	

Répartition du temps de formation MASTER IADE : UE3

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans		TPG	ECTS	Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM+TD				
UE3 : FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE, REANIMATION ET URGENCE		**135**		**105**						**240**	60	**14**		
UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1ère partie)										60		**2**		
UE 3.1.1. : Principes		25								25		**1**	Evaluation individuelle	Evaluations simultanées
UE 3.1.2. : Les mises en œuvre		35								35		**1**	Evaluation individuelle	
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2ème partie)										50		**2**		
UE 3.2.1. : Principes				25						25		**1**	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	Evaluations simultanées
UE 3.2.2. : Les mises en œuvre				25						25		**1**	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	
UE 3.3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains										130		**10**		
UE 3.3.1. : Les chirurgies		30		35						65		**5**	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre	Evaluations simultanées
UE 3.3.2. : Les terrains du patient		45		20						65		**5**	Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre	
ECTS		**7**		**7**						**14**				

Proposition de répartion du temps de formation MASTER IADE : UE4

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans			
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM+TD	TPG	ECTS
UE4 : EXERCICE DU METIER D'IADE DANS DES DOMAINES SPECIFIQUES		**30**		**0**		**110**		**45**		**185**	50	**10**
UE 4.1. : Pathologie et grands syndromes						45				45		**2**
UE 4.2. : Techniques et Organisation des soins								45		45		**2**
UE 4.3. : Gestion de la douleur						40				40		**2**
UE 4.4. : Vigilances		30								30		**2**
UE 4.5. : Qualité et Gestion des Risques						25				25		**2**
ECTS		**2**				**6**		**2**		**10**		

Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	**Evaluation simultanée à l'UE 4.3**
Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	
Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation	**Evaluation simultanée à l'UE 4.1**
Evaluation individuelle de connaissances dont CUP (contrôle ultime pré transfusionnel) en pratique terrain ou en simulation	
Travail de groupe restreint : analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	

Répartition du temps de formation MASTER IADE : UE5

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans			
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures CM+TD	TPG	ECTS
UE5 : ETUDES ET RECHERCHE EN SANTE		**15**		**15**		**60**		**35**		**125**	60	**6**
UE 5.1. : Statistiques						10				10		**1**
UE 5.2. : Methodologie de recherche. Les essais cliniques.						20				20		**2**
UE 5.3. : Analyse commentée d'articles scientifiques								20		20		**1**
UE 5.4. : Langue vivante		15		15		15		15		60		**1**
UE 5.5. : Informatique						15				15		**1**
ECTS						**3**		**3**		**6**		

Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie	Evaluation simultanée a l'UE 1.4 et 5.5
Rapport écrit du stage recherche et présentation orale	
Analyse commentée d'un article scientifique en groupe restreint - présentation écrite et /ou orale	
Présence et participation (semestre 1,2,3) et abstract du mémoire (semestre 4)	Evaluation simultanée à l'UE 7 en semestre 4
Utilisation des logiciels de bureautique pour présentation d'un travail collectif	Evaluation simultanée à l'UE 5.1 et 1.4

Répartition du temps de formation MASTER IADE : UE6

CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans			
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures TD	TPG	ECTS
UE6 : INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE		**40**		**30**		**30**		**30**		**130**	50	**10**
UE 6.1. : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 1		40								40		**3**
UE 6.2. : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 2				30						30		**3**
UE 6.3. : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 3						30				30		**2**
UE 6.4. : Intégration des savoirs de l'IADE : phase 4								30		30		**2**
ECTS		**3**		**3**		**2**		**2**		**10**		

Principes et méthodologie de l'évaluation	ORGANISATION
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel	
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel	
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint ou en individuel	
Travail d'analyse d'une situation clinique individuelle	Evaluation simultanée à l'UE 1.5

Répartition du temps de formation MASTER IADE : UE7														
CALENDRIER	1er Semestre		2e Semestre		3e Semestre		4e Semestre		Total des 2ans					
	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	Semaines	Heures	TPG	ects		
UE7 : MEMOIRE PROFESSIONNEL						35				35	70	6	**Principes et méthodologie de l'évaluation**	ORGANISATION
Mémoire professionnel						35				35			Travail écrit de fin d'études mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel /soutenance publique	
ECTS								6		6		6		

ENSEIGNEMENTS CLINIQUES (STAGES)
58 semaines réparties sur 4 semestres

DISCIPLINES INCONTOURNABLES …	Durée minimale obligatoire par spéciallité (semaines)	Total des stages (semaines)
Anesthésie réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique….	8	
Anesthésie réanimation en chirurgie céphalique tête & cou : ORL, OPH, maxillo-faciale, Neurochirugie...	4	
Anesthésie réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique	4	
Anesthésie réanimation obstétricale	4	
Anesthésie réanimation pédiatrique	4	
Prise en charge en pré-hospitalier (SMUR, Urgence…..)	4	
Prise en charge de la douleur y compris sophrologie, hypnose….	2	
Stage au sein d'une équipe de recherche	4	
	34	58

Pour les 24 semaines restantes : au moins 8 semaines seront au choix de l'étudiant et le reste (16 semaines) est réparti par l'équipe pédagogique (adaptation parcours de formation, choix en fct de l'intéret pédagogique, discipline novatrice ou pertinente.

Le temps de surveillance postinterventionnelle est intégré dans les stages cités ci-dessus.

ANNEXE V

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit (75 h CM/TD + 30 h TPG)		
Unité d'enseignement 1.1 Psycho-sociologie et anthropologie		
Semestre 3	***Compétence : 5***	**ECTS : 1**
CM –TD : 10H		
Objectifs : ✓ Analyser les représentations de l'acte anesthésique dans les différents contextes socio culturels. ✓ Adapter les stratégies de communications en situations d'anesthésie réanimation.		
Eléments de contenu : • Approche conceptuelle : Croyances, peur et anesthésie, les représentations, les rituels…la mort. • Communication dans le contexte de l'urgence, de l'anesthésie et de la réanimation, à partir de situations professionnelles (utilisation des concepts). • Approche psychologique devant les situations spécifiques (enfant, décès durant l'anesthésie, urgences, alertes). • Méthodologie de l'analyse de sa pratique, éléments de praxéologie. • Identité professionnelle et représentation sociale. • Histoire de la profession et de l'anesthésie		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et Formateurs IADE		
Mode d'évaluation : Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de L'UE concernée (éducative et pédagogique). Evaluation simultanée UE1.1, UE 1.2 et UE 1.3		

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.2 ***Pédagogie et construction professionnelle.***		
Semestre : 3	***Compétence* : 6**	**ECTS : 1**
CM -TD: 10 H		

Objectifs :

- ✓ Participer à la construction d'un parcours qualifiant dans le cadre d'une formation en alternance
- ✓ Développer les compétences individuelles et collectives par l'évaluation des pratiques professionnelles et par la formation
- ✓ Assurer un encadrement des stagiaires et des nouveaux personnels

Eléments de contenu :

- La conduite des actions de formation
- La pédagogie de l'adulte :
  - Le concept de l'alternance intégrative, le tutorat , l'évaluation, la compétence.
  - Analyse des pratiques professionnelles en anesthésie réanimation et urgences.
  - La pratique réflexive, l'analyse de pratique.

Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et Formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de L'UE concernée (éducative et pédagogique).
Evaluation simultanée UE1.1, UE 1.2 et UE 1.3

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.3 **Management : organisation, interdisciplinarité et travail en équipe dans des situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation**		
Semestre : 3	***Compétence*** **: 6**	**ECTS : 1**
CM - TD: 10H		
Objectifs : ✓ Participer à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie d'organisation interdisciplinaire adaptée aux situations d'urgence, d'anesthésie et de réanimation.		
Eléments de contenu : • Sociologie des organisations. • Méthodologie de conduite de projet. • Management d'équipe. • Travail en équipe pluridisciplinaire : les fonctions, les missions, les outils de collaboration. • Organisation hospitalière et organisation de l'anesthésie dans les établissements de santé : les blocs opératoires, les secteurs interventionnels, chartes des blocs opératoires, programmation….		
Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, Directeur d'Etablissement, Professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et Formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Travail de groupe restreint évaluant le contenu des enseignements de L'UE concernée (éducative et pédagogique). Evaluation simultanée UE1.1, UE 1.2 et UE 1.3		

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.4 ***Santé publique : économie de la santé et épidémiologie***		
Semestre : 3	***Compétence* : 6 et 7**	**ECTS : 1**
CM - TD: 15H		

Objectifs :

- ✓ S'inscrire dans les actions de santé publique en lien avec les secteurs d'anesthésie-réanimation et urgence.
- ✓ Se situer en tant que professionnel dans le système de santé et être acteur responsable au sein de l'établissement de santé.
- ✓ Analyser une étude épidémiologique relative au domaine d'anesthésie-réanimation et urgence.

Eléments de contenu :

- Organisation de la politique de santé en France et en Europe.
- Règles de financement des services d'anesthésie, de réanimation et des services d'urgence, codification de l'activité anesthésie réanimation.
- Sensibilisation au coût du matériel, des dispositifs médicaux et des médicaments
- Les plans en santé publique : les plans de secours.
- Epidémiologie :
  - Domaines
  - Indicateurs
  - Classification des enquêtes
  - Etudes expérimentales.

Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées, Directeur d'Etablissement, Professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et Formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint en lien avec l'économie de la santé et l'épidémiologie
Evaluation associée UE 5.1 et UE 5.5

UE 1 : Sciences humaines, sociales et droit		
Unité d'enseignement 1.5 ***Droit, Ethique et Déontologie***		
Semestre : 4	***Compétence*** **: 1 - 3 - 4 -5**	**ECTS : 2**
CM - TD: 30 H		

Objectifs :

- ✓ Identifier et intégrer les règles professionnelles de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgence, et prise en charge de la douleur
- ✓ Identifier la responsabilité professionnelle de l'IADE en anesthésie, réanimation, urgences et prise en charge de la douleur
- ✓ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique en lien avec les pratiques professionnelles en anesthésie réanimation et urgence.

Eléments de contenu :

- Les textes relatifs à l'exercice de l'anesthésie, de la médecine d'urgence, pré hospitalière et de la réanimation, de la prise en charge de la douleur, d'obstétrique, d'ambulatoire, de pédiatrie
- Réglementation, organisation et fonctionnement de la salle de surveillance post interventionnelle
- Cadre juridique de l'exercice professionnel et responsabilité professionnelle de l'infirmier anesthésiste
- Prescriptions limitées (cf UE 2.3)
- Les aspects médico-légaux liés à l'anesthésie réanimation
- Les règles déontologiques
- Droits des patients et lois bioéthiques
- Une démarche de questionnement éthique sur des thèmes liés à l'anesthésie réanimation (prélèvements d'organes, procréation médicale assistée, recherches thérapeutiques…)

Intervenants : Universitaires et professionnels dans les disciplines concernées notamment ceux participants aux groupes d'éthique. Membres des comités d'éthique – Personnes participant à des groupes de réflexion éthique – Cadres de Santé IADE Formateurs.

Mode d'évaluation :

Travail ecrit individuel d'analyse d'une situation clinique
Evaluation associée à l'UE 6.4

UE2 : SCIENCES PHYSIQUE, BIOLOGIQUES ET MEDICALES
(CM/TD 120h + 30h TPG)

Unité d'enseignement 2.1. **Physique, biophysique, chimie, biochimie et biologie cellulaire**

Semestre **1 2**	***Compétence*** **: 1 2 3**	**ECTS : 1**

CM & TD : 20 H

Objectifs :

Définir et décrire les lois, les principes et les modes d'actions des éléments physiques et biophysiques
Décrire les principes d'échange cellulaire et d'équilibre de l'homéostasie
en relation avec le domaine de l'anesthésie réanimation

Eléments de contenu :

Sciences physiques

- Les différents états de la matière et étude de la vaporisation des liquides
- Dynamique des fluides : lois des gaz, conditionnement des gaz médicaux,
- Principes d'écoulement des fluides

Biophysique :

- Electricité appliquée à l'usage médical : électrophysiologie (ECG, EEG,...) interférences électromagnétiques,
- Traitement du signal : ultrasons, échographie, optique, rayonnement,
- Interprétation des signaux : électrique, optique, etc.

Approfondissement des connaissances en biologie moléculaire et génétique

- Les relations structures-fonctions : Stéréo-isomérie, interactions moléculaires, enzymes récepteurs
- Génétique

Approfondissement des connaissances en biologie cellulaire

- Communication intercellulaire : notion de récepteurs, de canaux ioniques, de médiateurs, neurotransmetteurs, etc.
- Concepts de signalisation intracellulaire : récepteurs, voies de signalisation, phosphorylations intracellulaires, etc
- Eléments de biologie du développement
- Eléments de biologie du vieillissement
- Mécanismes de la mort cellulaire (nécrose, apoptose),
- Implication du métabolisme oxydatif et du stress oxydant
- Notion de protection cellulaire

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, Formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle des connaissances par semestre.
Simultanée avec UE 2.2

UE2 : SCIENCES PHYSIQUE, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		
Unité d'enseignement 2.2. Physiologie intégrée et physiopathologie		
Semestre 1 2	***Compétence* : 1 2 3**	**ECTS : 3**
CM & TD 50H		
Objectifs : Approfondir les connaissances des différents systèmes sur le plan physiologique et physiopathologique et expliciter leurs interactions		
Eléments de contenu Notions de physiologie Homéostasie et milieu intérieur Constantes homéostatiques, Excitabilité cellulaire Compartiment sanguin Eléments figurés du sang Hémostase et coagulation sanguine Respiration et transport de l'oxygène Contrôle de l'osmolarité Différents compartiments liquidiens ; Régulation des échanges entre compartiments Rôle de l'excrétion urinaire Contrôle hormonal et nerveux Régulation de la pression artérielle Physiologie cardiaque et vasculaire Régulation de la volémie Contrôle nerveux et hormonal (ADH) Régulation de l'équilibre acido-basique Facteurs influençant le pH ; acidose-alcalose ; contribution de la respiration Le rein et l'équilibre hydrique (voir supra) Régulations hormonales (aldostérone, ADH) Régulation de la calcémie et du métabolisme phospho-calcique Renouvellement du calcium et du phosphore de l'organisme Dynamique osseuse et vitamine D Régulation hormonale : parathormone et calcitonine Régulation de la température corporelle Mécanismes énergétiques et métabolisme Contrôle nerveux Le stress et ses mécanismes Mécanismes nerveux et axe hypothalamo-hypophysaire corticotrope Glandes surrénales Glucocorticoïdes Eléments relatifs à l'organisation anatomique et fonctionnelle du système nerveux central et périphérique Le sommeil La douleur La jonction neuromusculaire		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, Formateurs IADE		
Mode d'évaluation : Evaluation écrite individuelle des connaissances par semestre. Simultanée avec UE 2.2		

UE2 : SCIENCES PHYSIQUE, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		
***Unité d'enseignement 2.3.* Pharmacologie Générale**		
Semestre 1	***Compétence* : 1 2 3**	**ECTS : 1**
CM & TD : 10 H		
Objectifs : Définir les éléments et les principes caractérisant la pharmacocinétique et la pharmacodynamie des produits médicamenteux de l'anesthésie-réanimation Expliquer les mécanismes d'action des médicaments de l'anesthésie Expliquer les règles de préparation, les modalités d'administration des médicaments d'anesthésie réanimation et le rôle de l'infirmier anesthésiste s'y rapportant Identifier les risques majeurs liés à l'utilisation des médicaments d'anesthésie réanimation et le rôle Ide l'infirmier anesthésiste s'y rapportant		
Eléments de contenu : Principes généraux de pharmacocinétique et de pharmacodynamique Fixations des médicaments : formes libres et liées des médicaments ; théorie des compartiments, vectorisation, Principes actifs ; métabolites, interactions médicamenteuses, Les traitements du futur : nanopharmacologie, notion de pharmacogénétique : vers des traitements individualisés ? Principes de pharmacologie générale appliquée aux médicaments de l'anesthésie Les mécanismes d'action des médicaments de l'anesthésie Les différents modes d'administration Les modèles pharmacocinétiques et leur application en anesthésie et réanimation Les règles de préparation des médicaments en anesthésie réanimation La prescription limitée pour les infirmiers anesthésistes dans le cadre des pratiques avancées		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, Formateurs IADE		
Mode d'évaluation : Evaluation écrite individuelle des connaissances. Simultanée UE 2.4		

UE2 : SCIENCES PHYSIQUE, BIOLOGIQUES ET MEDICALES		
Unité d'enseignement 2.4. **Pharmacologie spécifique à l'anesthésie réanimation et l'urgence**		
Semestre 1 2	***Compétence* : 1 2 3**	**ECTS : 3**
CM & TD : 40H		

Objectifs :

Maîtriser l'ensemble des données pharmacologiques nécessaires à l'exercice clinique de l'anesthésie réanimation

Eléments de contenu :

Pour chaque médicament, il sera retrouvé la présentation, la forme, la composition, les propriétés physicochimiques, la posologie, les modes d'administration, les mécanismes d'action, la pharmacocinétique, la pharmacodynamique, les indications, les contre indications, les interactions médicamenteuses et les effets secondaires

- Les médicaments de l'anesthésie et de la prise en charge de la douleur:
  - les hypnotiques barbituriques et non barbituriques,
  - les gaz et vapeurs anesthésiques,
  - les myorelaxants et leurs antagonistes ;
  - les morphiniques et leurs antagonistes
  - les analgésiques et coanalgésiques
  - les anti-inflammatoires et corticoïdes
  - les anesthésiques locaux
  - les benzodiazépines et leur antagoniste
  - Les associations médicamenteuses de la prémédication
  - les neuroleptiques
- Les médicaments de la réanimation et de l'urgence:
  - les anti-infectieux et les antibiotiques, principes des antibioprophylaxies et des antibiothérapies
  - les médicaments du système respiratoire
  - les médicaments du système cardiovasculaire
  - les anticoagulants, thrombolytiques, antiagrégants
  - le dantrium
  - les médicaments du système nerveux autonome
  - les solutés utilisés en anesthésie et en réanimation
  - les produits de substitution du sang
  - Les produits sanguins labiles et leurs dérivés

Intervenants : : Universitaires dans les disciplines concernées, Professionnels de l'anesthésie réanimation et urgences, Formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle des connaissances par semestre.
Simultanée UE 2.3 en semestre 1

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE

(240 h CM/TD + 60 h TPG)

UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (1ère partie)

UE 3.1.1. Principes

Semestre 1	*Compétence :* 1, 2, 3	ECTS : 1

CM & TD : 25h

Objectifs :

Objectifs généraux
Connaître :
- ✓ les différentes techniques d'anesthésie et leurs modalités de réalisation
- ✓ les impératifs anesthésiques de prise en charge en intra et extra hospitalier.

Objectifs spécifiques :
Connaître :
- ✓ les types d'anesthésie, les risques, les contraintes.
- ✓ le déroulement d'une anesthésie et la surveillance anesthésique en per opératoire.
- ✓ les modalités de sortie du bloc opératoire et la surveillance post opératoire.
- ✓ les risques majeurs et les moyens de prévention, de traitement et de surveillance.

Eléments de contenu :

- ✓ Définition de l'anesthésie, Le « process » anesthésique (l'induction, les stades de l'anesthésie, le déroulement…..)
- ✓ Les types et modalités techniques d'anesthésie : anesthésie générale, anesthésie loco régionale, anesthésie locale, sédation
- ✓ Accueil du patient
- ✓ Le reveil :
  - ✓ Définition
  - ✓ Transfert et transport en SSPI, l'installation, transmission
  - ✓ Physio pathologie, surveillance, incidents-accidents.
  - ✓ Critères et validation de la sortie de SSPI.
- ✓ L'anesthésie ambulatoire
- ✓ La surveillance hémodynamique, ventilatoire et neurologique de l'anesthésie
- ✓ L'analyse des risques en anesthésie: critères d'évaluation et procédures de prise en charge

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et cadres de santé IADE formateurs

Mode d'évaluation :

Evaluation ecrite individuelle associée à l'UE 3.1.2.

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE

UE 3.1. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en oeuvre (1ère partie)

UE 3.1.2 : Les mises en œuvre

Semestre 1	*Compétence* : 1,2,3,4	ECTS : 1

CM & TD : 35 H

Objectifs :

Objectifs généraux :

- ✓ Mettre en œuvre de façon sécuritaire les techniques d'anesthésie

Objectifs spécifiques :

- ✓ Décrire les procédures de préparation et de vérification du site d'anesthésie
- ✓ Choisir des dispositifs et équipements adaptés à la situation et justifier
- ✓ Maîtriser la mise en service et le réglage avant utilisation des différents équipements médicaux utilisés en anesthésie
- ✓ Décrire et argumenter les techniques d'anesthésie
- ✓ Analyser les risques des techniques et les prévenir par des moyens appropriés
- ✓ Evaluer les techniques mises en oeuvre

Eléments de contenu :

- Identification et préparation des sites anesthésiques de (pré-anesthésique, anesthésie et SSPI) *et sites d'urgence*
  - Protocoles, procédures d'ouverture du site anesthésique, bases réglementaires
  - Points de vérification et de contrôle des matériels / équipements utilisés en anesthésie
  - Ergonomie et organisation de l'environnement du site anesthésique
- Installation du patient et prévention des complications liées aux positions
- Ventilation :
  - ✓ Pré-oxygénation
  - ✓ Ventilation manuelle
  - ✓ Intubation non difficile
  - ✓ Abords trachéaux et dispositifs supra glottiques dans le cadre de l'intubation: matériels, techniques, pose et ablation, risques et complications
  - ✓ Ventilation mécanique : Indications, réglages, adaptation, surveillance clinique et paraclinique
- Monitorages en anesthésie, réanimation et urgence

Intervenants : Professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE, ingénieurs bio-médicaux, pharmaciens hospitaliers.

Mode d'évaluation :

Evaluation ecrite individuelle associée à l'UE 3.1.1.

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE

UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2ème partie)
UE 3.2.1. Principes

Semestre 2	*Compétence* : 1,2,3,4	ECTS : 1

CM & TD : 25 H

Objectifs

Approfondissement des connaissances
Objectifs généraux
Connaître :

- ✓ les différentes techniques d'anesthésie et leurs modalités de réalisation
- ✓ les impératifs anesthésiques de prise en charge en intra et extra hospitalier.

Objectifs spécifiques
Connaître

- ✓ les types d'anesthésie, les risques, les contraintes.
- ✓ le déroulement d'une anesthésie et la surveillance anesthésique en per opératoire..
- ✓ les risques majeurs et les moyens de prévention, de traitement et de surveillance.
- ✓ les modalités d'un entretien et d'une visite pré et post anesthésique

Eléments de contenu :

- ✓ La réanimation per et post opératoire :
  - ✓ apports hydro-électrolytiques,
  - ✓ modes de réchauffement,
  - ✓ pertes sanguines et compensations
- ✓ Ventilation difficile et Intubation difficile :
  - ✓ Définition, Critères et algorithmes
- ✓ Les accidents/incidents liés à l'anesthésie:
  - ✓ arrêt circulatoire per anesthésique,
  - ✓ anaphylaxie, bronchospasme,
  - ✓ hyperthermie maligne
- ✓ Entretien et visite pré et post anesthésique
- ✓ Les anesthésies locorégionales et les différents blocs périphériques

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique.
Associée à UE 3.2.2.

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE		
UE 3.2. Les techniques d'anesthésie, réanimation et urgence, principes et mises en œuvre (2ème partie) **UE 3.2.2 : Les mises en œuvre**		
Semestre 2	***Compétence* : 1, 2, 3, 4**	**ECTS : 1**
CM & TD : 25 h		
Objectifs : **Objectifs généraux :** ✓ Mettre en œuvre les techniques d'anesthésie et les éléments de la prise en charge d'un patient. **Objectifs spécifiques :** ✓ Décrire et argumenter les techniques d'anesthésie ✓ Analyser les risques des techniques et les prévenir par des moyens appropriés ✓ Evaluer les techniques mises en place		
Eléments de contenu : • Les abords vasculaires • Les dispositifs de réchauffement • Les dispositifs de transfusions rapides et techniques d'économie de sang • Les dispositifs trachéaux et supra glottiques dans le cadre de l'intubation difficile • Modalités, techniques d'administration et surveillance d'une anesthésie locorégionale et des différents blocs périphériques		
Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.		
Mode d'évaluation : Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique. Associée à UE 3.2.1.		

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE

***UE 3.3* Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains**

UE 3.3.1 Les chirurgies

Semestre 1, 2	*Compétence* : 1,2,3,4,6	ECTS : 5

CM & TD : 65 H

Objectifs :

Objectif général:
Connaître les impératifs de prise en charge anesthésique selon le type de chirurgie

Objectifs spécifiques :
Connaître :
- ✓ les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance selon la nature de l'intervention
- ✓ les spécificités de l'intervention et ses répercussions sur la prise en charge anesthésique
- ✓ les principales complications liées aux interventions chirurgicales
- ✓ les éléments de surveillance pour prévenir les accidents dus à chaque type d'intervention

Eléments de contenu :

- ✓ Les interventions chirurgicales : généralités, techniques, positions, voies d'abord, risques, matériels et les modalités de l'anesthésie qui en découlent pour l'anesthésie en:
  - o Chirurgie céphalique :
    - ▪ ophtalmologie,
    - ▪ otho Rhino Laryngologie
    - ▪ maxillo-faciale
    - ▪ neurologie
  - o chirurgie viscérale :
    - ▪ abdominale et digestive
    - ▪ hépatique et oesophagienne
  - o chirurgie thoracique et pulmonaire
  - o chirurgie orthopédique, traumatologique et rachidienne
  - o chirurgie urologique et voies urinaires
  - o chirurgie plastique de reconstruction et d'esthétique
  - o chirurgie vasculaire et chirurgie cardiaque
  - o chirurgie obstétricale et la gynécologie
  - o chirurgie endocrinienne :
    - ▪ thyroïde, parathyroïde, surrénales, hypophyse..)
  - o actes à visée diagnostique et thérapeutique
    - ▪ anesthésie hors bloc, IRM, radio interventionelle..
  - o Chirurgie sous endoscopie (coeliochirurgie ,vidéo-thoracoscopie, ...)
  - o Anesthésie pour transplantation et donneur vivant

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels des spécialités concernées et formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre.
Associée à UE 3.3.2.

UE 3- LES FONDAMENTAUX DE L'ANESTHESIE-REANIMATION ET URGENCE

UE 3.3 Les modalités spécifiques d'anesthésie, réanimation et urgence liées aux différents types d'intervention et aux différents terrains

***UE* 3.3.2 Les terrains du patient**

Semestre 1,2	*Compétence* : 1,2,3,4,5	ECTS : 5

CM & TD : 65 H

Objectifs :

Objectif général:
Enoncer les impératifs de prise en charge anesthésique selon le terrain du patient

Objectifs spécifiques
- ✓ Décrire les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance selon la nature de l'intervention et le terrain de la personne
- ✓ Décrire les principales complications de l'anesthésie liées aux terrains des personnes opérées
- ✓ Identifier les éléments de surveillance pour prévenir les incidents ou accidents potentiels.

Eléments de contenu :

- ✓ Anesthésie du patient à estomac plein ;
- ✓ Anesthésie du vieillard ;
- ✓ Anesthésie du patient obèse;
- ✓ Anesthésie du patient dénutri ;
- ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie respiratoire ;
- ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie cardiaque
- ✓ Anesthésie du patient présentant une pathologie vasculaire ;
- ✓ Anesthésie du patient insuffisant rénal chronique ou aigu ;
- ✓ Anesthésie du patient insuffisant hépatique ou et cirrhotique ;
- ✓ Anesthésie du patient diabétique ;
- ✓ Anesthésie du patient addictif : éthylique , toxicomane ;
- ✓ Anesthésie du patient allergique. / allergie au latex
- ✓ La grossesse :
  - ✓ Modifications anatomiques et physiologique dues à la grossesse
  - ✓ Pathologie de la grossesse, pathologies obstétricales
  - ✓ Anesthésie de la femme enceinte
- ✓ L'enfant :
  - ✓ Modifications anatomiques et physiologiques de l'enfant (du nouveau né à l'adolescent)
  - ✓ Anesthésie de l'enfant aux différents âges
- ✓ Anesthésie du patient en état de choc,
- ✓ Anesthésie du patient polytraumatisé,
- ✓ Anesthésie en urgence
- ✓ Anesthésie du patient transplanté,
- ✓ Anesthésie et pathologies particulières:
  - ✓ hyperthermie maligne, porphyries,
  - ✓ patient immuno-déprimé
  - ✓ patient septique , HIV,
- ✓ Anesthésie du patient avec pathologie psychiatrique, Insuffisant Moteur Cérébral,Alzheimer,
- ✓ Anesthésie du patient avec pathologie neurologique, myopathie myasthénie, SEP, parkinson, syndrome pyramidal aigüe ou chronique, épilepsie …)

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation clinique par semestre.
Associée à UE 3.3.1.

UE 4 – Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques

(185 h CM/TD + 50h TPG)

UE 4.1 Pathologie et grands syndrômes

Semestre 3	*Compétence* : 1,2,3,5,6	ECTS : 2

CM & TD : 45 H

Objectifs :

Objectif général:

- ✓ Connaître les impératifs de prise en charge des patients en réanimation, urgence et pré hospitalier.

Objectifs spécifiques :

Connaître :

- ✓ les principales défaillances et leur surveillance en situation d'urgence, de réanimation et en pré hospitalier.
- ✓ les spécificités de l'anesthésie et de sa surveillance dans le contexte de l'urgence, de la réanimation et du pré hospitalier

Eléments de contenu :

L'urgence : définition, identification, types, niveaux, risques, décisions…y compris l'urgence extra hospitalière sur les défaillances cardiaques, respiratoires, neurologiques et métaboliques,

- ✓ Les grandes défaillances en situation d'urgence :
  - o Cardiovasculaires (troubles du rythme, arrêt circulatoire, syndrome coronarien aigu, crise hypertensive…..)
  - o Respiratoires (décompensation broncho-pneumopathie obstructive, asthme, syndrome de détresse respiratoires aigues…)
  - o Traumatiques (polytraumatisés, crush syndrome, blast, thoraciques, abdominaux, membres, rachis, crâniens…..)
  - o Neurologiques (accident vasculaire cérébral, crises convulsives, comas non traumatiques…..)
- ✓ Les grands brûlés
- ✓ Les urgences pédiatriques
- ✓ Les urgences obstétricales, l'accouchement inopiné
- ✓ Les urgences infectieuses
- ✓ Transfusion massive
- ✓ Prise en charge en réanimation, au bloc opératoire d'un sujet en vue d'un prélèvement d'organes

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences et formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation

Associé UE 4.3.

UE 4 – Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques		
UE 4.2 Techniques et Organisation des soins		
Semestre 4	***Compétence* : 1,2,3,4,5,6**	**ECTS : 2**
CM & TD : 45 H		

Objectifs :

Objectifs généraux
Identifier les situations d'urgence et de réanimation
Expliciter les conduites à tenir en situation d'urgence et de réanimation
Objectifs spécifiques
Identifier et définir les principales situations d'urgence
Identifier et définir les principales situations de réanimation
Détailler et argumenter la prise en charge et les techniques
Hiérarchiser et argumenter les actions à mettre en œuvre
Décrire une organisation efficace en situation d'urgence extra hospitalière et en situation de catastrophe
Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement hospitalier et dans un environnement extra hospitalier
Décrire le rôle de l'IADE dans la prise en charge et le transfert des patients.
Connaître les différents plans de secours et identifier le rôle de l'IADE dans ces différents plans

Eléments de contenu :

- Les techniques de suppléances :
  - Les techniques respiratoires : ventilation de longue durée, techniques de sevrage ventilatoire, trachéotomie et les techniques de sauvetage…..
  - Techniques d'assistance cardio circulatoire
  - Techniques d'épuration extrarénales
  - Techniques d'épuration extra hépatiques
  - Alimentation entérale et parentérale
- L'aide médicale urgente : Prise en charge et techniques dans tous les types d'urgence et leur mode de transport.
  - Les plans de secours
  - Anesthésie réanimation en situations particulières : pré hospitalier, médecine de catastrophe, humanitaire, secours en mer, secours en montagne
  - Réalisation d'un bilan fonctionnel et lésionnel d'une victime dans le cadre pré-hospitalier
  - Anesthésie sous la responsabilité d'un médecin non spécialiste en anesthésie dans le cadre pré-hospitalier.
  - Prise en charge de l'arrêt cardio-circulatoire et respiratoire
  - Electrocution, électrisation, noyade, pendaison
  - Hypothermie accidentelle, les gelures
  - Intoxications médicamenteuses, au CO, aux produits chimiques,
  - Risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques
  - Urgences psychiatriques
  - Oxygénothérapie hyperbare
- Les transports :
  - Transport primaire ou secondaire d'une victime selon le mode de locomotion.
  - Transport pédiatrique
  - Techniques d'immobilisation de blessés et relevage

Intervenants : Universitaires dans les disciplines concernées, professionnels de l'anesthésie-réanimation et urgences, formateurs IADE.

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation

UE 4 – Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques

UE 4.3. Gestion de la douleur

Semestre 3	*Compétence :* 2,3,5,6,	ECTS : 2

CM & TD : 40 H

Objectifs :

Objectifs généraux : Prévenir, évaluer et gérer les situations de douleur dans toutes ses dimensions.

Objectifs spécifiques :

- Connaître les différents antalgiques utilisés dans la prise en charge de la douleur selon le terrain et les différentes spécialités chirurgicales en pré per et postopératoire.
- Connaître et savoir utiliser les outils d'évaluation de la douleur adaptés aux situations
- Connaître les différentes techniques de prévention de la douleur iatrogène.
- Savoir réajuster la gestion de la douleur en fonction des situations dans la limite de son champ de compétences

Eléments de contenu :

- Rappel de la physiologie et physio pathologie de la douleur.
- Mécanismes générateurs de la douleur
- Les différentes dimensions de la douleur (Cognitive psychologique, culturelle....)
- Les algorithmes de prise en charge
- Evaluation et suivi de l'analgésie post opératoire.
- Evaluation et prise en charge des situations douloureuses lors de soins ou en anesthésie, en pré-hospitalier et dans le cadre de la douleur chronique.
- Technique de prévention et gestion de la douleur :
  - Médicamenteuse : Analgésie Contrôlée par le patient, Anesthésie Loco Régionale
  - Non médicamenteuse : (méthodes psycho corporelles, cognitives et comportementales)
- Spécificité de la prise en charge de la douleur en fonction des terrains (enfant, femme enceinte, personne âgée...)
- Champ de la prescription limitée
- Place de l'IADE dans l'organisation institutionnelle de la prise en charge de la douleur

Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Evaluation écrite individuelle associant contrôle de connaissances et analyse de situation
Associé UE 4.1.

UE 4 – Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques		
UE 4.4 Vigilances		
Semestre 1	***Compétence :*** **4**	**ECTS : 2**
CM & TD : 30 H		
Objectifs : **Objectif général** Connaître les procédures de vigilance dans l'environnement anesthésie réanimation et préhospitalier **Objectif spécifique** Identifier les différentes vigilances et le rôle de l'IADE		
Eléments de contenu : ✓ Matériovigilance, Identitovigilance, Hémovigilance, Pharmacovigilance, ……. ▪ La réglementation ▪ Les missions ▪ L'organisation locale et nationale ▪ La coordination ▪ Le signalement ✓ Infectiovigilance : protocoles prophylactiques associées aux interventions, prévention et lutte, Bactéries Multi Résistantes. ✓ Analyse critiques d'incidents cliniques		
Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE		
Mode d'évaluation : Evaluation individuelle de connaissances, dont Contrôle Ultime Prétransfusionnel en pratique ou en simulation		

UE 4 – Exercice du métier de l'infirmier anesthésiste dans des domaines spécifiques

UE 4.5 Qualité et Gestion des Risques

Semestre 3	*Compétence : 4*	ECTS : 2

CM & TD : 25H

Objectifs :

Objectif général
Connaître les étapes de la démarche qualité et les procédures d'analyse des risques en anesthésie, urgence et réanimation.

Objectifs spécifiques
- ✓ Identifier les risques en situation d'anesthésie, de réanimation et d'urgence
- ✓ Analyser les principaux risques en situation d'anesthésie de réanimation et d'urgence
- ✓ Identifier les mesures préventives et correctives.
- ✓ Etablir la traçabilité de la gestion des risques.

Eléments de contenu :

- La démarche qualité en anesthésie, réanimation et urgence : Définition et principes
  - Traçabilité
  - Référentiels, normes
  - Méthodes, Evaluation des Pratiques Professionnelles, revues morbi-mortalité……
- Gestion des risques et rôle des IADE, en interdisciplinarité :
  - ✓ L'analyse des risques environnementaux et professionnels en situation d'anesthésie et d'urgence :
    - Gaz médicaux, vapeurs anesthésiques,
    - radioprotection, risques liés aux rayonnements (rayons lasers)……
    - Risques électriques et electro magnétiques
    - Accidents d'Exposition au Sang.
    - Le traitement de l'air et de l'eau des blocs opératoires.
    - La stérilisation.
- Sécurité en anesthésie, réanimation et urgence :
  - ✓ Procédures
  - ✓ Méthodes d'analyse des risques : incidents et accidents des matériels, des événements indésirables, organisation du recueil de données,

Intervenants : Universitaires et professionnels spécialisés dans les champs concernés, formateurs IADE

Mode d'évaluation :

Travail de groupe restreint analyse d'un incident à partir d'une fiche d'incident.

UE 5 ETUDE ET RECHERCHE EN SANTE **(125 h CM/TD + 60 h TPG)**		
Unité d'enseignement 5.1. Statistiques		
Semestre 3	***Compétence : 7***	**ECTS : 1**
CM & TD : 10 H		
Objectifs : Appréhender les outils statistiques necessaires à la compréhension des résultats de la recherche.		
Eléments de contenu : • Eléments de statistique descriptive : type de variables, organisation des données, description de données, mesure en statistiques (paramètre de position et de dispersion), distributions • Principes des tests : hypothèses , choix des tests • Utilisation pratique de tests statistiques : comparaison de deux moyennes, tests de liaison (chi2, corrélation, analyse de variance….)		
Intervenants : Universitaires et professionnels des disciplines concernées.		
Mode d'évaluation : Analyse commentée d'une étude statistique en groupe restreint. Associé à UE 1.4 et UE 5.5.		

UE 5 ETUDE ET RECHERCHE EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.2 Methodologie de recherche. Les essais cliniques.		
Semestre 3	***Compétence* : 7**	**ECTS : 2**
CM & TD :20 H		
Objectifs : Acquérir une méthode dans la recherche documentaire et réaliser et utiliser une bibliographie Connaître les étapes d'un essai clinique et sa méthodologie. Appréhender les bases de la recherche qualitative		
Eléments de contenu : La recherche clinique, la réglementation associée, notion d'éthique et recherche – le langage associé Les recherches multicentriques Réalisation et analyse d'une recherche bibliographique (utilisation des bases de données et des moteurs de recherche bibliographique) Les principes des méthodes de recherche qualitative. Essais cliniques, démarche qualité Du concept thérapeutique au médicament La différence entre recherche clinique et essais cliniques L'environnement réglementaire des études de recherche clinique Les différentes phases, les exigences réglementaires et juridiques correspondant à chaque étape et les bonnes pratiques cliniques Les différentes catégories d'études à réaliser pour justifier d'une indication thérapeutique Les protocoles : critères d'inclusion, d'exclusion. Méthodologie des essais cliniques, critères de jugement, mode d'expression des effets cliniques observés		
Intervenants:Universitaires et professionnels (objectif1)Enseignants chercheurs et chercheurs (objectifs 2 et 3)		
Mode d'évaluation : Rapport écrit du stage recherche et présentation orale.		

UE 5 ETUDE ET RECHERCHE EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.3. Analyse commentée d'articles scientifiques		
Semestre 4	***Compétence : 7***	**ECTS : 1**
CM & TD :20 H		
Objectifs : Amener l'étudiant à lire et à analyser le contenu d'un article scientifique en vue de son autoformation actuelle et future : Identifier les limites, les implications, l'utilité pour la pratique.		
Eléments de contenu : • Identification de l'objet d'un article médical scientifique, parmi les suivants : évaluation d'une procédure diagnostique, d'un traitement, d'un programme de dépistage, estimation d'un pronostic, enquête épidémiologique. • Reconnaissance de la « question » posée par les auteurs (hypothèse) • Identification des caractéristiques (données démographiques) de la population étudiée, à laquelle, les conclusions pourront être appliquées. • Reconnaissance des modalités de sélection des sujets, critères d'inclusion et de non inclusion et d'exclusion. • Identification (observation) du respect des règles d'éthique. • Identification de la structure IMRAD (Introduction, Matériel et méthode, Résultats, Discussion) • Analyse de la présentation, la précision et la lisibilité des tableaux et des figures, leur cohérence avec le texte et leur utilité, les limites et les implications de l'information médicale • Vérification que les résultats offrent une réponse à la question annoncée. • Indication du niveau de preuve de l'étude (grille de l'HAS). • Respect des références		
Intervenants : Enseignants chercheurs et chercheurs		
Mode d'évaluation : Analyse commentée d'un article scientifique en groupe restreint : présentation écrite et/ou orale		

UE 5 ETUDE ET RECHERCHE EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.4 Langue vivante		
Semestre :1,2, 3, et 4	***Compétence* : 7**	**ECTS : 1**
CM & TD :60H		
Objectifs : Renforcer les connaissances en anglais médical permettant d'appréhender la lecture d'un article scientifique dans le domaine de l'anesthésie-réanimation et médecine d'urgence		
Eléments de contenu : Anglais médical Lecture d'articles scientifiques		
Intervenants : Professeur de langue vivante et ou expert en anglais médical		
Mode d'évaluation Présence et participation (semestre 1,2,3) Associé à UE7 en semestre 4 dans la rédaction de l'abstract du mémoire		

UE 5 ETUDE ET RECHERCHE EN SANTE		
Unité d'enseignement 5.5 informatique		
Semestre 3	***Compétence* : 7**	**ECTS :1**
CM & TD : 15 H		
Objectifs : Rechercher et évaluer la qualité de l'information en santé sur Internet S'initier aux systèmes d'information clinique Faire preuve d'esprit critique et être capable d'argumenter sur la validité des données Récupérer et savoir utiliser les informations électroniques Protéger ses fichiers et ses dossiers en lecture et écriture Elaborer un document complexe et structuré : rapport, mémoire… Communiquer les résultats de la recherche à partir d'un support informatique		
Eléments de contenu : Logiciels de bureautique professionnels Réseaux Modes de transfert Confidentialité		
Intervenants : Enseignant en informatique, Professionnel.		
Mode d'évaluation : Présentation d'un travail collectif en lien avec une évaluation de l'UE1.4.et 5.1. sur la base de l'utilisation des logiciels de bureautique.		

UE 6 INTEGRATION DES SAVOIRS DE L'IADE **130 h TD + 50 TPG**		
Unité d'Enseignement 6.1. Intégration des savoirs de l'IADE : ***Phase 1***		
Semestre : 1	***Compétence :*** **1 et 3**	**ECTS =3**
TD : 40 h		

Objectifs :

GENERAL : L'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et transférer ces savoirs dans des nouvelles situations

SPECIFIQUES

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences

Compétences visées : 1 et 3

- ✓ **Compétence 1 :** Anticiper et mettre en place une **organisation du site d'anesthésie** en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
- ✓ **Compétence 3 : Mettre** en œuvre **et adapter la procédure d'anesthésie** en fonction du patient et du déroulement de l'intervention

Eléments de contenu :

A partir des situations clés liées aux compétences 1 et 3, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 paliers : comprendre/faire/transposer en utilisant les différentes méthodes pédagogiques.

Le résultat attendu est l'acquisition :

- ✓ De capacités à recueillir des données de dossier : examen clinique, examen paracliniques, méthode de lecture discriminante d'un dossier d'anesthésie
- ✓ De méthodes d'analyse et de compréhension d'une situation
- ✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE

Mode d'évaluation :
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel

Unité d'Enseignement 6.2. Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 2		
Semestre : 2	***Compétence :*** **1,2,3,5**	**ECTS = 3**
TD : 30 h		

Objectifs :

GENERAL : L'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations

SPECIFIQUES

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences

Compétences visées : 2 et 5 en lien avec 1 et 3

- ✓ **Compétence 2 : Analyser la situation**, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
- ✓ **Compétence 5 :** Analyser le **comportement du patient** et assurer un accompagnement et une **information adaptée** à la situation d'anesthésie

Eléments de contenu :

A partir des situations clés liées aux compétences 2 et 5, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 paliers : comprendre/faire/transposer

en utilisant les différentes méthodes pédagogiques, le résultat attendu est l'acquisition :

- ✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique
- ✓ De méthodes d'analyse et de compréhension d'une situation
- ✓ De capacités relationnelles adaptées et pertinentes

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE

Mode d'évaluation :
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel

Unité d'Enseignement 6.3. Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 3		
Semestre : 3	***Compétence :*** **1, 2, 3, 4, 5, 6**	**ECTS = 2**
TD : 30 h		

Objectifs :

GENERAL : L'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations

SPECIFIQUES

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences

Compétences visées : 4 et 6 en lien avec 1,3 et 2,5

- ✓ **Compétence 4 :** Assurer et analyser la **qualité** et la **sécurité** en anesthésie réanimation
- ✓ **Compétence 6 : Coordonner ses actions** avec les intervenants **et former des professionnels** dans le cadre de l'anesthésie réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur

Eléments de contenu

A partir des situations clés liées aux compétences 2 et 5, les enseignements viseront à articuler les apprentissages, afin de donner du sens et d'acquérir les compétences autour de la mise en œuvre des 3 paliers : comprendre/faire/transposer
en utilisant les différentes méthodes pédagogiques, le résultat attendu est l'acquisition :

- ✓ D'une démarche du raisonnement clinique : l'observation, le questionnement, induction, déduction, pensée critique en lien avec la qualité et la sécurité en anesthésie réa
- ✓ De méthodes d'analyse et de compréhension de situation
- ✓ De capacités à la formation et la coordination des actions

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE

Mode d'évaluation :
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint ou en individuel

Unité d'Enseignement 6.4. Intégration des savoirs de l'IADE : Phase 4		
Semestre : 4	***Compétence :*** **les 7**	**ECTS = 2**
TD : 30 h		

Objectifs :

GENERAL : L'objectif de cet enseignement est de permettre à l'étudiant de mobiliser les différents savoirs acquis pour appréhender des situations professionnelles, agir dans ces situations et évaluer le résultat de son action et de transférer ces savoirs dans de nouvelles situations

SPECIFIQUES

- ✓ Identifier les problèmes réels et potentiels d'un patient dans une situation d'anesthésie, de réanimation ou d'urgence et les actions IADE à entreprendre
- ✓ Utiliser les modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins en anesthésie, réanimation ou d'urgences

Compétences visées

En lien avec les 7 compétences /

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie réanimation
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur
7. Rechercher, traiter et participer à la production des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analgésie

Eléments de contenu :

A partir des situations clés liées à l'ensemble des compétences, les enseignements viseront à articuler l'ensemble des apprentissages, afin de donner du sens et de finaliser l'acquisition des compétences par la mise en œuvre des 5 paliers : analyser/comprendre/faire/transposer/adapter

Intervenants : Formateurs permanents IADE, cadres de santé IADE et IADE

Mode d'évaluation :
Travail d'analyse d'une situation clinique réalisée en individuel

UE 7 : mémoire professionnel
(TD 35 h et TPG 70 h)
ECTS : 6
Semestres 3 et 4

Cahier des charges : mémoire professionnel

Écoles des infirmiers anesthésistes

Mémoire : « dissertation adressée à une société savante ou pour l'obtention d'un examen » (1). Il a pour but de contribuer à la connaissance, en lien avec un domaine théorique ou une profession.

Finalités et objectifs

Ce travail doit permettre à l'étudiant de conduire une étude dans le champ des soins en anesthésie-réanimation-urgences à la recherche d'une compréhension approfondie, référencée et méthodologique sur un thème professionnel. Il vise la mobilisation de connaissances méthodologiques et de savoirs professionnels infirmiers anesthésistes « cœur de métier » et nécessite des capacités d'analyse et de synthèse, de créativité, de distanciation et d'auto-évaluation.

Il s'agit, dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'élève, de former de futurs professionnels capables de s'interroger, d'analyser et d'évaluer sa pratique afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'infirmier anesthésiste dans le système de soins.

Elle représente également une ouverture vers la collaboration pluridisciplinaire, dans le sens où elle peut être force de proposition, dans un contexte d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et d'accréditation/certification (possible utilisation pour l'écriture et la formalisation de procédures, protocoles...).

Les intentions pédagogiques concernent à la fois l'étudiant et la profession :

- collectives (profession) :
  - engagement dans une réflexion sur le métier d'infirmier anesthésiste ;
  - participation à l'enrichissement des sciences infirmières ;
  - communication d'un travail aux autres professionnels soignants ;
- individuelles (étudiant) :
  - construction d'une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle ;
  - développement des capacités d'analyse et de synthèse et appropriation d'une démarche autonome de réflexion et d'écriture ;
  - acquisition des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, les théories de références dans le domaine des soins en anesthésie (concepts, disciplines scientifiques...) ;
  - promotion du travail réalisé (communications, publications...).

Le mémoire professionnel fournit l'occasion de mettre en relation les apports des unités de formation, les débats auxquels ils ont donné lieu, les échanges d'expériences, professionnelles notamment, entre les divers membres du groupe et les lectures personnelles.

L'élaboration du mémoire professionnel vise à développer plusieurs capacités :

- identifier une question pertinente à l'exercice professionnel ;
- situer cette question dans son contexte ;
- conduire une démarche méthodique d'investigation à l'aide d'outils d'étude et de recherche ;
- analyser les informations recueillies ;
- élaborer des solutions ou des préconisations ;
- formaliser une production écrite et la soutenir oralement.

Ce travail est une occasion d'investissement personnel. La contribution participe à l'enrichissement de la connaissance dans le champ disciplinaire des soins.

Validation du sujet

Un comité comprenant au minimum le directeur scientifique, le directeur de l'école et le responsable pédagogique valide le sujet du mémoire et désigne le directeur de mémoire.

Évaluation du mémoire

L'évaluation porte à la fois sur le contenu écrit et la soutenance.

Elle est réalisée par un jury de trois personnes désignées par la direction de l'école :

- un enseignant de l'école ;

(1) Définition du Robert.

– un expert ;

– le directeur de mémoire.

La soutenance, d'une durée maximum de quarante-cinq minutes, comprend un temps de présentation de son travail par l'étudiant et un temps de réponses aux questions et d'échanges avec le jury.